



ÉDITION FRANCE

Info Jeunes

www.fo-lcl.fr

ETE 2012 N°17

Résultats du sondage :

POURQUOI T'ES-TU SYNDIQUE(E) ?

- Soit je me syndiquais, soit je démissionnais !
- Prise de conscience de l'importance de connaître ses droits.
- J'ai eu besoin de me sentir soutenu(e) !
- **FO** c'est plutôt culturel et historique dans ma famille !
- Suite à des dysfonctionnements à LCL.
- Pour découvrir le syndicalisme !
- Pour être représenté(e).
- Se syndiquer c'est naturel quand on rentre dans une entreprise surtout une grande !

SYNDICALISATION

Sondage réalisé auprès de jeunes adhérents **FO LCL** venant de tout l'hexagone P.1

FAMILLE

Jeunes parents : vous avez le droit à des congés. Ne les laissez pas passer ! P.2

HEURES SUP'

Même fiscalisées, elles sont à déclarer ! P.3

SPORT

JOCA : Venez défier vos collègues du  P.3

PAUSE

Votre remue-ménages de l'été P.4



POURQUOI FO ?

- Syndicat libre : pas d'idéologie ni d'appartenance politique.
- C'est le seul syndicat à ne pas avoir signé la mutuelle santé obligatoire.
- **FO** a bonne presse !
- Syndicat dynamique, présent et sympathique.
- Syndicat accessible !
- Seul syndicat à m'avoir défendu quand j'en ai eu besoin.
- Bon contact, convivialité, bonne communication envers les jeunes !
- Seul syndicat actif sur mon secteur.
- Beaucoup de jeunes actifs, un syndicat auquel on peut facilement s'identifier !

SUR FO-LCL.FR

VIDEO : Bref j'adore mon boulot !



et sur facebook : **Fo Jeunes LCL**

 **Pouvoir d'achat, emploi, protection sociale, ...**
Les fiches sont à lire attentivement.

A utiliser avant anesthésie et intoxication médicamenteuse **Le Fortifiant tamilutte®** **Le Fortifiant tamilutte®** Effets déconseillés : **LIBRES, INDÉPENDANTS, DÉTERMINÉS**

Le Fortifiant tamilutte®
contre la pandémie sociale

À prendre avant chaque action syndicale (revendications, négociations...)

EXIGE LEURS APPLICATIONS

Le Fortifiant tamilutte®
contre la pandémie sociale



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141, avenue du Maine - 75680 PARIS CEDEX 14
Tél. : 01 40 52 82 00 - Fax : 01 40 52 82 02
www.force-ouvriere.fr

Medicament syndical obligatoire
INDICATIONS
Pouvoir d'achat des salaires à la diète, Pauvreté, Fiscalité injuste et non redistributive, Perte d'emploi, Protection sociale, Assurance maladie, Retraites, Infection de la RGPP etc...



web

PUBLICITE

20 SECONDES

POINTS TROPHEES

Vous avez dit. «trop fait»?

Si tu bosses, bosses et bosses encore, bien classé dans les challenges tu seras et alors le Saint Graal des points tu auras !

Dans le catalogue alors tu devras choisir parmi des cadeaux qui ne t'intéressent pas plus que ça mais ton bulletin de paie en pâtira. Quand ??? Tu le verras ... Sur ton bulletin de salaire la valeur réelle du cadeau apparaîtra et des impôts en plus tu paieras ! Des avantages LCL profitera !!! C'est pourquoi, monnaie sonnante et trébuchante FO LCL revendique pour toi !

POINTS PREVOYANCE

Tout salarié de LCL est couvert par un régime de prévoyance obligatoire composé de 5 garanties. A savoir qu'un total de 36 points est réparti initialement comme ceci :

- 12 points : indemnités complémentaires en cas d'arrêt de travail
- 24 points : capital décès

Cette répartition doit être personnalisée avant le 1er novembre de chaque année et pour une période de 3 ans. Le nouvel embauché a 6 semaines à compter de la fin de sa période d'essai pour modifier cette répartition standard.



Si tu souhaites faire le meilleur choix possible selon ta situation personnelle, n'hésite pas à nous contacter !

Congé Maternité Votre reliquat de RTT

Lors de ton congé maternité, tu as généralement un reliquat de RTT soit à ton départ, soit à ton retour. Si tu n'as pas eu l'opportunité de les utiliser dans l'année N avant ton départ ou ton retour, deux choix s'offrent à toi :

- par dérogation, faire créditer ton CET
- te les faire payer

Dans les deux cas, la formule de calcul utilisée à ce jour engendre un préjudice financier de 37%. En effet, suite à l'action de FO LCL, une décision de justice a considéré fautive la formule de calcul utilisée par LCL!

Alors si tu es concernée contacte-nous !!! ■

■ Formule utilisée par LCL

journée de travail = rémunération annuelle / 13 mois / 21,75 jours ouvrés rémunérés en moyenne dans le mois

■ Formule retenue par la Cour d'appel

taux horaire = salaire annuel brut conventionnel comprenant le 13eme mois / 1607 heures

(à multiplier par 7,80 pour avoir le montant d'une journée travaillée).



Congé paternité Tu as le choix dans la date

Après la naissance de ton enfant, tu bénéficies légalement d'un congé paternité de 11 jours calendaires (18 en cas de naissances multiples) à prendre dans les 4 mois suivant l'événement. Il te suffit d'avertir LCL au moins 1 mois avant la date à laquelle le congé est envisagé. Contrairement à d'autres congés, LCL ne peut ni s'opposer au départ en congé, ni en exiger le report sans avoir obtenu au préalable ton accord.

En résumé, jeune papa, pour poser ton congé tu as 2 obligations :

- prévenir ton employeur au moins 1 mois à l'avance
- poser ce congé paternité dans les 4 mois suivant la naissance ■

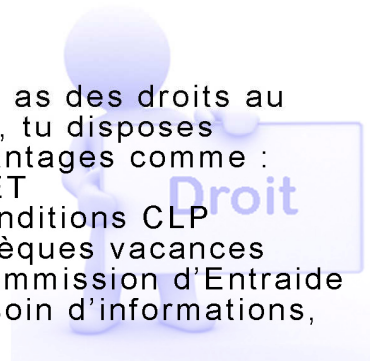


Alternant(es) Tes droits :

Bienvenue chez LCL. Sache que tu as des droits au même titre que les autres. En effet, tu disposes toi aussi d'un certain nombre d'avantages comme :

- tickets restaurant
- CET
- PEE/PERCO
- conditions CLP
- offres CE/CCE
- chèques vacances
- 1% logement
- Commission d'Entraide

Alors si tu as des questions ou besoin d'informations, contacte FO !!! ■



Le paiement des Heures Sup' est-il HS ?

HEURES SUPPLEMENTAIRES



Un petit rappel du Code du Travail

Les heures sup' sont des heures de travail effectives réalisées par un salarié à temps complet (appelées heures complémentaires pour les temps partiels) au delà de la durée de travail légal. Elles permettent de faire face à un surplus temporaire d'activité. Chez LCL est-ce réellement le cas ?

- TU DECLARES DES HEURES SUP', TU ES DONC MAL ORGANISE ?!
- Tu subis l'augmentation des charges administratives en agence
- On t'interdit de bloquer des plages horaires administratives (sur certains secteurs) donc il t'est impossible d'organiser ta journée de façon autonome
- On te fait perdre trop de temps avec les réunions et les tableaux à remplir
- Ta hiérarchie te déconseille voire t'interdit de déclarer les heures sup'
- Ta charge de travail augmente quand l'absence de collègue(s) n'est pas compensée
- La maintenance des automates prend plus de temps que l'estimation de la Direction

FAUX
VRAI

VRAI
VRAI
VRAI
VRAI
VRAI

FO jeunes LCL te conseille de déclarer tes heures sup' notamment :

- quand la réunion se prolonge au-delà de ton temps de travail
- quand un RDV se termine au-delà de ton horaire collectif
- en cas de temps de transport supplémentaire pour te rendre à une formation ou réunion
- lorsque le temps imparti pour la maintenance des automates empiète sur celui des tâches journalières que tu dois effectuer

TU RENCONTRES DES DIFFICULTES OU TU AS DES QUESTIONS A CE SUJET, CONTACTE **FO JEUNES LCL** ■

SECONDES

02

QUI NE DIT MOT CONSENT ...

Aujourd'hui dans notre entreprise, beaucoup de sujets te révoltent !!!!

A la question que tu nous poses souvent :

« Pourquoi n'avez-vous pas appelé à la grève ???!!!! »

Nous te répondons :

« Une grève n'a d'impact que si elle est suivie massivement et durablement ! »

L'UNION FAIT LA **FORCE**, ES-TU PRET ?

SPORT

L'ANSCAM* organise les JOCA les 31/05 et 01/06 2013 à Saint Raphaël

Avis aux sportifs !!!

Après une édition 2010 très fructueuse en médailles, LCL participe pour la seconde fois aux **Journées Omnisports du Crédit Agricole**. Cet événement rassemble plusieurs milliers de sportifs dans de nombreuses disciplines. La plupart des entités du groupe Crédit Agricole est présente à ces journées, dans un esprit de convivialité mais aussi de compétition.... sportive.

Suite à leurs performances aux Challenges CCE, certains participants sont d'ores et déjà qualifiés (sous réserve de confirmation par l'ANSCAM) pour les disciplines suivantes : football, tennis, tennis de table, pétanque, golf et VTT.

Les places restent donc à prendre dans les sports suivants : cyclisme, bowling, badmington, squash, ball-trap, tir, course à pied, karting.

Pour t'inscrire contacte ton CE si tu n'as pas encore reçu la circulaire d'inscription. ■

* ANSCAM : Association Nationale des Sports du Crédit Agricole Mutuel

20 SECONDES

MOTS CACHES N°1234 Force 2

Retrouve avec les lettres proposées des mots utilisés dans notre jargon LCL.

Exemple : N E Z = Z E N

E A P = _ _ _

P I C = _ _ _

P E L = _ _ _

P I F + C = _ _ _ _

F I L M - L = _ _ _ _

O L E + C = _ _ _ _

C R I E E S = _ _ _ _ _



L A C = _ _ _

C R I = _ _ _

C R O C = _ _ _ _

T O U S + L = _ _ _ _ _

P O R C + E = _ _ _ _ _

A V I S = _ _ _ _

O U F - U = _ _ _

INCIVILITES :

Flash InFO :

Dans le nouvel accord signé par FO, des mesures de rétorsion plus fermes envers les clients auteurs d'incivilités

Un format@n dédié est accessible en libre service.

FO regrette que la Direction utilise cet outil pour tenter de culpabiliser les CLP. Comment adapter ton organisation aux flux des clients, prendre en charge le client sous 3 minutes ou lui répondre avant 3 sonneries, quand on est en sous effectif flagrant ? Tu vas devoir mettre du Red-Bull dans ton café ! C'est comme ça que la Direction se défausse de ses responsabilités.

-RESULTATS

A retrouver sur notre page facebook : Fo Jeunes LCL



*L'indépendance
qui nous rassemble !*


CONTACTS



FO Jeunes LCL

Céline MASSON
Délégation Nationale FO LCL
39 avenue de Paris
94800 VILLEJUIF

 01 42 95 12 06

 01 42 95 10 75

 06 16 37 58 84

 folclcm@gmail.com

IDF Nord : Cédric GLATIGNY

IDF Ouest : Audrey MEMIN

IDF Sud : Khadidja MOULAY

SIEGE : Sandrine SANTOS

EST : Rajae EL FAKIR

MEDITERRANEE : Pierre CRUMIERE

NORD OUEST : Pascaline JONVEL

OUEST : Anne-Claire COUBRET

RAA : Aurélie ANGEVIN

SUD OUEST : Gilles BORDES

MIDI : Marc CHALIES

